

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dinan et Lamballe-Armor, le 13 septembre 2024

## À L'ISSUE DE 12 MOIS DE TRAVAUX ET 2 MOIS APRÈS SA RÉOUVERTURE, LA LIGNE DINAN – LAMBALLE-ARMOR A ÉTÉ INAUGURÉE



Usagers et riverains l'ont déjà constaté par eux-mêmes : la ligne Dinan-Lamballe a repris du service depuis le 6 juillet dernier, après un an de fermeture pour des travaux de régénération de la voie.

Alors que 6 liaisons TER BreizhGo quotidiennes, desservant toutes les gares situées entre Dinan et Saint-Brieuc, ont d'abord été remises en circulation durant l'été, 10 trajets par jour sont proposés, aux abonnés comme aux voyageurs occasionnels, depuis le 2 septembre.

En cette rentrée où la ligne a désormais (re)pris son rythme de croisière, l'ensemble des partenaires engagés dans le renouvellement de cette infrastructure se sont réunis pour participer à un temps d'inauguration.

Ce temps protocolaire et symbolique a permis à l'État, la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, Lamballe Terre & Mer, Dinan Agglomération et SNCF Réseau de rappeler toute l'importance de cette ligne essentielle à la cohérence du réseau régional et de ces investissements structurants.

Le renouvellement de la ligne Dinan – Lamballe-Armor s'inscrit dans la politique de développement du ferroviaire breton, engagée depuis plusieurs années à travers le projet Bretagne à Grande Vitesse, la rénovation des lignes de desserte fine des territoires grâce aux Contrats de plan État - Région et la volonté de renforcer l'offre de transport avec la mise en œuvre des services express régionaux.



Côtes d'Armor  
le Département



## L'AXE DINAN – LAMBALLE-ARMOR RETROUVE UNE OFFRE 100% FERROVIAIRE

Avec la réouverture de la ligne Dinan – Lamballe-Armor, la Région Bretagne a remis en place une offre de transport 100% ferroviaire sur l'axe Dinan – Lamballe-Armor – Saint-Brieuc afin notamment de répondre aux besoins de mobilité du quotidien pour ce territoire.

Durant les mois de juillet et août, la ligne offrait 6 liaisons quotidiennes desservant toutes les gares entre Dinan et Saint-Brieuc. Depuis le 2 septembre, elle propose aux abonnés comme aux voyageurs occasionnels 10 liaisons quotidiennes.

Cette nouvelle desserte permet aux usagers de bénéficier d'une offre renforcée par rapport à ce qui existait avant, avec l'ajout d'une circulation et la mise en place d'arrêts systématiques dans toutes les gares.

Grâce aux travaux, jusqu'à 17 minutes de temps de parcours sont gagnées. Avec 48 à 50 minutes pour le trajet Dinan <> Saint-Brieuc, le train redevient compétitif vis-à-vis de la voiture.

Le matin et le soir, un train est composé de 2 rames afin d'offrir une bonne capacité d'emport de personnes et ainsi proposer la meilleure qualité de service possible.

## LE CHANTIER



Le chantier a consisté principalement à :

- + renouveler les composants de la voie (rail, traverses et ballast) ;
- + effectuer des travaux de signalisation et de télécommunication ;
- + supprimer deux passages à niveau et renouveler les autres passages à niveau présents sur la ligne ;
- + remettre en état les quais de la gare de Dinan et de trois haltes ;
- + simplifier les installations et les voies de service dans les gares ;
- + assainir et traiter la plateforme ferroviaire ;
- + traiter trois ouvrages en gare ;
- + refaire l'étanchéité de quatre ponts-rails.

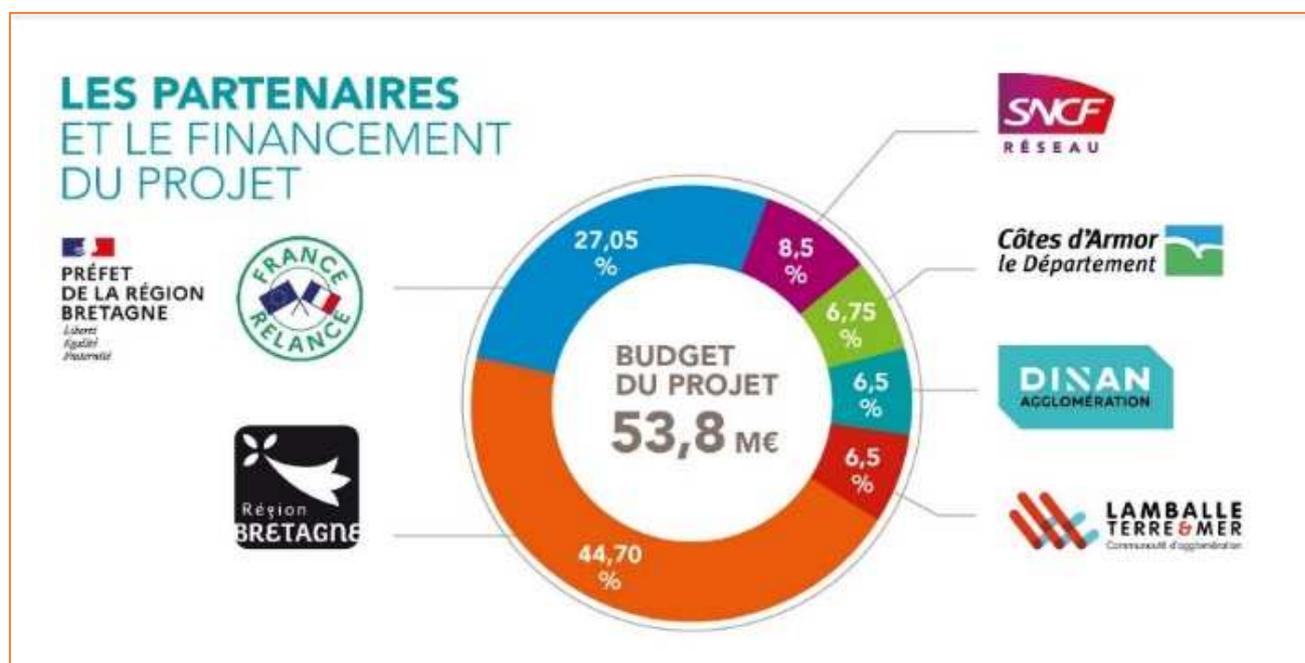
## QUELQUES CHIFFRES

- + Mise en service en 1879 ;
- + 40 km de voie ;
- + Rails datant de 1929 ;
- + 100 km/h après travaux (60 km/h avant) ;
- + 2 gares ;
- + 3 haltes ferroviaires ;
- + 28 passages à niveau.



## FINANCEMENT

Le financement de cet investissement de **53,8 millions d'euros** a été ainsi réparti entre l'État, la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, Dinan Agglomération, Lamballe Terre & Mer et SNCF Réseau.



## LA PAROLE AUX PARTENAIRES COFINANCEURS

*"L'Etat s'est engagé aux côtés des collectivités locales pour maintenir une desserte ferroviaire fine de la Bretagne, afin de répondre aux besoins de déplacement des habitants et faire bénéficier l'ensemble des territoires des effets du projet Bretagne à Grande Vitesse.*

*Ces efforts seront poursuivis au travers du volet Mobilités 2023-2027 du CPER, dans l'objectif de garantir dans toute la région l'accès à des réseaux de transport performants, en complément indispensable et en cohérence avec les actions engagées sur le réseau ferroviaire structurant (Service Express Régional Métropolitain, projet de Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays-de-la-Loire)"*

Philippe Gustin, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine

*« Les lignes de dessertes fines sont essentielles à la vitalité de nos territoires. En ayant investi plus de 24M€ dans la rénovation de la ligne Dinan-Lamballe, la Région Bretagne offre aux usagers une liberté de choix pour se déplacer au quotidien et ne plus être dépendants de la voiture.*

*Cet investissement concourt à continuer à faire du TER BreizhGo le meilleur TER de France en termes de régularité et de qualité de service. Cette performance est le fruit du partenariat historique noué par la Région Bretagne avec la SNCF et de la politique d'investissement de la collectivité, qui consacre en 2024 près d'un quart de son budget aux mobilités (420 M€).*

*Développer le train, c'est agir pour l'environnement et garantir la justice sociale en Bretagne. C'est l'ambition de la Région qui entend doubler progressivement l'offre de transports dans ses TER d'ici à 2040. »*

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne

*"Nous fêtons aujourd'hui collectivement le franchissement d'une nouvelle étape importante pour l'attractivité des Côtes d'Armor et la Bretagne.*

*Si le Département des Côtes d'Armor a su contribuer de manière exceptionnelle à ce projet monumental de renouvellement de la ligne qui relie Lamballe à Dinan et plus largement à Dol, c'est bien parce que ce dernier s'inscrit dans une vision de l'aménagement du territoire que nous partageons. Équilibré et juste, cet aménagement doit également se déployer en lien avec les enjeux de transition écologique.*

*C'est dans cet état d'esprit et malgré un contexte financier extrêmement dégradé pour les Départements, que nous avancerons collectivement, pour les habitantes et habitants de nos territoires. "*

Christian Coail, président du Département des Côtes d'Armor



Côtes d'Armor  
le Département



DINAN  
AGGLOMÉRATION



*« La remise en service de cette ligne permet de conforter la gare de Lamballe-Armor comme gare principale du territoire. L'articulation et l'amplification des offres TGV, TER et Distribus permet d'apporter une réponse concrète aux besoins quotidiens des actifs et des étudiants en connectant les territoires entre eux.*

*Elle offre une alternative à la voiture individuelle et contribue ainsi aux enjeux de décarbonation des mobilités. »*

Thierry Andrieux, Président de Lamballe Terre & Mer

*« Après des années de mobilisation des collectivités et l'infatigable militance de la société civile, l'axe Dinan – Lamballe vient finaliser la ligne Lamballe – Dinan – Dol, en ouvrant la Bretagne Nord sur des connexions désormais essentielles.*

*Dinan Agglomération a soutenu ce projet ambitieux qui appelle maintenant à un renforcement des mobilités du quotidien vers Saint-Brieuc et Rennes. »*

Arnaud Lécuyer, Président du Dinan Agglomération

*« Le renouvellement de la ligne Dinan – Lamballe-Armor s'inscrit dans la continuité d'une dynamique territoriale en faveur d'une mobilité décarbonée et permettra de renforcer l'offre de transport pour les déplacements quotidiens en Côtes d'Armor.*

*Engagé dans une stratégie ambitieuse d'économie circulaire, SNCF Réseau est fier, avec le soutien des partenaires financeurs, d'avoir mené un chantier « éco-conçu » à travers le réemploi et le recyclage des matériaux utilisés. Je tiens à remercier l'Etat, la Région Bretagne, les collectivités, les entreprises partenaires et l'ensemble des équipes de SNCF Réseau qui ont conduit ce chantier. »*

Matthieu Chabanel, Président-Directeur général de SNCF Réseau



Côtes d'Armor  
le Département



## UN CHANTIER ÉCO-CONÇU

Pour réduire l’empreinte environnementale du chantier, SNCF Réseau a mené dès l’émergence du projet une recherche permanente de solutions.

Ainsi les grands principes liés au cycle de vie des matériaux ont été mis en œuvre tels que la réutilisation, le recyclage... Cela a ainsi permis d’améliorer le projet tant sur les volets environnementaux et empreinte carbone que financier.

Quelques exemples de mise en pratique :

- + Limitation de l’extraction de matériaux en réduisant la hauteur de ballast sous voie à 15 cm au lieu de 20 cm.
- + Limitation de l’apport en matériaux :
  - o réemploi de 55 km de rail sur 82 km ;
  - o réemploi de traverses de chantiers régionaux ;
  - o réemploi d’aiguillages existants ;
  - o réutilisation des bordures en granit des quais.
- + Limitation des déchets en recyclant le rail (3 332 tonnes), les traverses (3 665 tonnes), en utilisant du mobilier de réemploi ainsi que des mâts d’éclairage. Des dons de matériels anciens ont été effectués à l’attention du musée du Rail de Dinan.
- + Pose de géotextile le long des pistes de cheminement des agents.
- + Cette démarche d’éco-conception a été partagée avec l’ensemble des partenaires du projet.

### Le saviez-vous ?

La démarche d’éco-conception et la réutilisation de matériaux ont permis de réduire de 58% les émissions de CO<sup>2</sup> par rapport à des matériaux neufs.

Ce sont ainsi environ 8 100 tonnes de CO<sup>2</sup> qui ont été économisées par le projet sur le poste matériaux.

8 100 tonnes de CO<sup>2</sup> représentent autant de CO<sup>2</sup> que pour parcourir 37 224 265 km en voiture (moteur thermique) et réaliser 928.9 tours de la terre.

#### UNE DÉMARCHÉ D’ÉCO-CONCEPTION PARTAGÉE AVEC LES PARTENAIRES

Les partenaires se sont mobilisés pour signer une convention d’anticipation de la phase réalisation afin de permettre la livraison de rail de réemploi 15 mois avant le démarrage des travaux.

## Contact presse

SNCF Réseau : Sophie Danet-Rousselle - [sophie.danet@reseau.sncf.fr](mailto:sophie.danet@reseau.sncf.fr) - 06 73 81 17 29

Région Bretagne : Sylvain Le Duigou - [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh) - 06 42 32 13 57

Préfecture de la région Bretagne : **Préfecture de la région Bretagne** : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr) – 02 21 86 20 71

Lamballe Terre & Mer : [communication@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:communication@lamballe-terre-mer.bzh)

Dinan Agglomération : Ludovic Coudrat – [l.coudrat@dinan-agglomeration.fr](mailto:l.coudrat@dinan-agglomeration.fr) – 07 63 85 43 70

Département des Côtes d'Armor : Marion Sevenier – [marion.sevenier@cotesdarmor.fr](mailto:marion.sevenier@cotesdarmor.fr) – 07 64 70 03 83



Côtes d'Armor  
le Département

